



PROGRAMME DE FORMATION

INITIATION À LA MÉDIATION PAR L'ANIMAL DANS UN PROJET INSTITUTIONNEL



Proposé par l'Organisme de formation : Univers de la Médiation Animale - L.C Lux

Nous sommes engagés à offrir des formations de haute qualité et à accompagner les établissements à atteindre leur plein potentiel dans le domaine de la médiation animale.

🕒 **Programme 1.9** : Initiation à la médiation animale.

Il est important de bien étudier ce programme de formation car il va **fournir une référence visuelle pour les participants**, leur permettant de suivre leur progression et de se repérer dans le programme de formation. Cette formation est dispensée *en présentiel* dans la structure accueillante.

Sommaire : Cette action de formation permet d'établir :

- 1. Objectifs** : S'initier à médiation animale et comprendre la méthodologie de projet.
- 2. Formules** : intra-entreprise ou inter-entreprise .
- 3. Modalités d'accueil** : Besoins du formateur.
- 4. Plan de formation** : Objectifs et Moyens.
- 5. Fin de formation** : Suivi Post-Formation

L'Univers de la Médiation Animale s'engage à respecter l'action de formation ci-décrite pour les stagiaires et ce pendant toute la durée de la formation. L'action de formation si présente développe les différents points du déroulé de formation et permet de connaître la procédure générale de formation. Les informations données ici sont non-exhaustives. Si besoin, pour constitution d'un dossier, les procédures complètes de chaque étape de formation ou d'une étape particulière sont disponibles sur demande au bureau de formation, par mail ou par téléphone.

➤ 1. Objectifs de formation

S'initier à la médiation animale et à la méthodologie de projet d'établissement.

L'initiation proposée par le centre de formation "Univers de la Médiation Animale" a différents objectifs qui réunissent les compétences nécessaires pour mieux concevoir la possible mise en place de séance de médiation animale selon les critères évalués par de nombreux professionnels issus des domaines animaliers, médico-sociaux, sanitaires et éducatifs. Ces objectifs sont :

1. Découvrir les bases de l'**éducation des animaux**, les conditions de bien-être et les différents signes de maladies courantes et/ou les signes d'inconfort chez l'animal.
2. Discerner les différents **publics et les pathologies** rencontrées. Écouter et comprendre les besoins des bénéficiaires en médiation animale. Comprendre les différents gestes techniques de médiation animale pour assurer la sécurité et l'efficacité recherchée.
3. Repérer comment **mettre en place un projet de médiation** thérapeutique, ludique ou pédagogique avec les animaux auprès de tous types de publics. Envisager l'élaboration d'un cadre d'un accompagnement dans différents contextes.
4. Voir la **législation** concernant les animaux, le travail avec les animaux et les règles de sécurité à suivre lors des différentes pratiques de la médiation animale.
5. Appréhender les **différents outils et techniques** à utiliser en fonction des bénéficiaires et des animaux. Constaté les méthodes et procédures pour la construction et la présentation d'un projet de médiation animale ou de zoothérapie.
6. Aborder les **théories, études et savoirs** autour de la médiation animale et de la relation triangulaire. Découvrir l'histoire de la pratique de la médiation animale, son état actuel en France et dans le monde ainsi que les statistiques des différents publics et pathologies pouvant être rencontrées en séance.

Toute l'équipe de formation assure apporter à chaque participant les connaissances nécessaires pour comprendre et s'initier à la pratique de la médiation animale dans un établissement médico-social, sanitaire, éducatif, pénitencier ou au domicile de personnes fragilisées.

➤ 2. Formules de formation : intra-entreprise ou inter-entreprise .

Une initiation dans votre structure.

L'initiation se déroule sur 2 journées (*de 7h par jour*) ce qui réalise un total de 14h00 de formation auxquelles sont compris les temps de présentations et de table rondes (hors temps de repas).

Les horaires d'intervention ainsi que celle de la pause repas pour les 2 journées sont à convenir avec la structure accueillante. Cette action de formation inclut les frais d'intervention d'une formatrice sur 2 journées maximum. Il est possible de réaliser l'initiation sur plus de journées après réévaluation des frais d'intervention en accord avec la structure et le bureau de formation.

Formule : Initiation en présentiel,

- **Découverte en distanciel - FOAD* - Optionnel :**
- Plateforme en ligne : Lecture privée du module d'initiation.
Tous les élèves inscrits à la session auront la possibilité de découvrir la médiation animale sur la plateforme de formation avec le module d'initiation en ligne. La lecture de ce module en ligne est un avantage optionnel au choix qui n'est cependant pas obligatoire.
- **2 Journée de cours - En présentiel - 14 heures :**
en présence de l'intervenante formatrice dans la structure accueillante.

** FOAD - La formation ouverte à distance ou digital learning va de pair avec l'utilisation d'outils numériques. C'est une méthode d'enseignement souple et adaptée en fonction des besoins individuels et collectifs. Elle propose des enseignements dispensés à distance : ordinateur, téléphone, etc.*



➤ 3. Modalités d'accueil

à l'action de formation 1.9 - Initiation à la médiation par l'animal.

Conditions et besoins d'accueil :

Pour garantir le succès de nos initiations à la médiation animale au sein de vos structures, il est essentiel de disposer de certains équipements et aménagements spécifiques dans la mesure de vos possibilités. Voici une liste idéale des besoins matériels nécessaires pour assurer une séance d'initiation efficace. Si toutefois vous ne disposez pas de l'un de ces moyens, pensez à en informer le bureau de formation afin qu'il programme au mieux une adaptation avant sa venue. En prenant en compte ces besoins matériels, vous créez un environnement favorable à l'apprentissage et à la compréhension de la médiation animale lors de nos initiations. Cela permettra à vos employés de tirer le meilleur parti de cette expérience enrichissante :

Salle d'accueil adaptée : Une salle spacieuse capable d'accueillir jusqu'à 20 personnes est essentielle. Cette salle doit être équipée de chaises et de tables.

Espace dédié à la médiation animale : Il est recommandé de prévoir un espace spécifique dans la salle ou à proximité de la salle d'accueil pour les démonstrations pratiques de médiation animale. Cet espace doit être sécurisé et adapté à la présence d'animaux (*le cas échéant*). En effet, si votre initiation implique la présence d'animaux, assurez-vous que l'espace dédié est sécurisé et adapté à leur bien-être. Prévoyez un endroit pour leur repos et leurs besoins. Si des animaux sont impliqués, assurez-vous aussi que des équipements de nettoyage sont disponibles pour que le formateur puisse garantir la propreté de l'espace.

Équipement audiovisuel : Un grand écran ou un rétroprojecteur est nécessaire pour diffuser des supports visuels lors des présentations. Assurez-vous que la salle dispose d'une surface adéquate pour la projection. Il est également important de fournir un câble HDMI pour connecter l'ordinateur au rétroprojecteur.

Tableau ou tableau blanc : Un tableau ou un tableau blanc peut être utile pour prendre des notes, illustrer des concepts et faciliter les discussions interactives.

Connexion Internet : Assurez-vous qu'il y a une connexion Internet stable disponible pour l'accès aux ressources en ligne et pour les démonstrations vidéo. Fournissez des marqueurs, des feutres, des craies ou tout autre matériel d'écriture nécessaire pour le tableau.

Espace pour le stationnement : Si l'intervenant formateur arrive avec des animaux, il est important de prévoir un espace de stationnement à proximité.

Lieu accessible : Veillez à ce que le lieu soit accessible aux personnes à mobilité réduite, conformément aux normes d'accessibilité en vigueur.

Matériel de support : Assurez-vous que les participants inscrits à l'initiation aient suffisamment de matériel pour réaliser de la prise de notes éventuelles.

Prises électriques : Vérifiez que la salle dispose de prises électriques suffisantes pour l'alimentation des équipements audiovisuels et électroniques.

① **Adaptation individuel et situation de handicap :**

Pour cela, nous avons mis en place différentes dispositions pour répondre aux besoins spécifiques de chaque apprenant. Tout d'abord, nous sommes en mesure d'adapter les formats de nos supports de cours pour qu'ils soient accessibles aux personnes malvoyantes ou non-voyantes. De plus, nous pouvons proposer des interprètes en langue des signes et des transcriptions en temps réel pour les personnes sourdes ou malentendantes, sous réserve de financement extérieur au centre de formation des frais éventuels pour sa mise en place. Nous sommes également en mesure d'adapter nos méthodes d'apprentissage pour les apprenants ayant des besoins spécifiques. Enfin, nous nous engageons toujours, dans la mesure du possible, à fournir des équipements d'assistance pour les apprenants ayant des besoins spécifiques où à adapter le parcours d'initiation afin de permettre à tous les stagiaires d'être en mesure de suivre cette courte formation en médiation animale. Nous sommes conscients que chaque personne en situation de handicap ou non peut avoir des besoins différents, c'est pourquoi nous encourageons les apprenants à nous contacter à l'avance pour discuter de leurs besoins spécifiques afin que nous puissions leur offrir le meilleur accompagnement possible.

Le personnel référent handicap du centre de formation chargé de votre situation sera amené à prendre contact avec vous pour prévoir au mieux l'adaptation de votre parcours de formation à vos contraintes personnelles le cas échéant.

➤ **4. Plan de formation : Objectifs et Moyens**

Le plan de formation reprend la totalité du contenu de l'initiation qui comprend les concepts, les théories, les compétences pratiques et les informations pertinentes qui seront enseignées aux participants. Il est structuré de manière à atteindre au mieux les objectifs de formation.

Temps total de formation : 14 heures

Contrôle du temps de formation. Un émargement obligatoire des participants.

L'émargement des participants après chaque journée de formation est obligatoire. Cela assure une présence régulière et favorise l'engagement actif tout au long du programme. Pour les participants souhaitant obtenir des attestations de présence à l'initiation de médiation animale, l'émargement sert de preuve quant aux heures de formation suivies, ce qui peut être nécessaire pour répondre aux exigences de certaines organisations ou institutions. Les données d'émargement contribuent aussi à l'analyse des performances de la formation dans son ensemble au sein du centre de formation. Cela permet d'apporter des améliorations continues pour garantir la qualité de nos programmes. En rendant l'émargement obligatoire, nous encourageons la ponctualité, la discipline, et le respect des règles établies. Cela favorise un environnement propice à l'apprentissage et au professionnalisme. Pour garantir la distribution efficace des attestations de présence, nous demandons aux participants de fournir leur adresse e-mail sur les fiches d'émargement. Cette démarche a pour but de faciliter la communication entre notre équipe et les participants.

★ **Présentation** : Du formateur et des participants (0h30)

★ **Module 1 : Étude de la médiation par l'animal** (2h)

- Définition de la zoothérapie et de la médiation animale.
- Historique : les expériences et les recherches dans ce domaine.
- Découvrez les différentes pratiques.
- Réglementation de la pratique de la médiation animale.

★ **Module 2 : Relation triangulaire** (3h30)

- La présence d'un animal à votre côté.
- Publics et Pathologies : L'approche thérapeutique.
- Relation triangulaire : Bénéficiaire, Animal, Praticien.
- Les différents leviers d'intervention.

★ **Module 3 : L'équipe animale** (3h30)

- Bien choisir son équipe animale
- Prendre soin de chaque espèce animale
- Les méthodes d'éducation
- Garantir le bien-être, le respect et la sécurité des animaux médiateurs
- Prévention à propos des zoonoses existantes
- La réglementation en vigueur et la déontologie

★ **Découverte Pratique** : “Petits exercices et mise en situation” (Optionnel)

★ **Module 4 : Mettre en place des programmes d'interventions de médiation animale** (3h30)

- Méthodologie pour la mise en place d'ateliers de médiation animale
- Réalisation de programmes d'intervention
- Organisation et évaluation des séances
- Liste des activités à mettre en place
- Rôles, habiletés et attitudes de l'équipe référente

★ **Parcours Post-Initiation** : “Accès à la plateforme” (Optionnel)

- L'accès à la plateforme de formation permettra aux différents participants de retrouver le contenu de l'initiation et les documents découverts lors des 2 journées d'initiation.
- Un Questionnaire de satisfaction.

➤ 5. La fin de formation (1h)

- 1. Table ronde de fin d'initiation : Environ 1 heure.** L'entretien collectif de fin de formation permet aux formateurs de passer en revue l'ensemble des questions et d'échanger sur les projets de médiation animale de chaque participant. Pour les participants, cet entretien est l'occasion d'exprimer ses requêtes, besoins et questions pour la continuité de son projet professionnel. Le formateur proposera dans la mesure des possibilités du centre de formation, des outils, des conseils pour la mise en place du projet particulier de l'élève. Pour le formateur, l'objectif de l'entretien de fin de formation est d'évaluer le ressenti de formation de l'élève et de préparer un "Résumé de fin de formation".
- 2. Attestation de présence à l'initiation à la médiation animale. Un témoignage et une reconnaissance de Votre Engagement !** Chez "Univers de la Médiation Animale", nous souhaitons clarifier un point essentiel concernant nos initiations à la médiation animale : celles-ci ne débouchent pas sur l'obtention d'un diplôme ou d'une certification, mais plutôt sur la délivrance d'une précieuse attestation de présence à tous les participants ayant répondu à l'émargement. L'attestation de présence est une preuve formelle de votre engagement dans notre initiation à la médiation animale. **Témoignage de votre investissement** : L'attestation de présence témoigne de votre engagement à enrichir vos connaissances et compétences dans le domaine de la médiation animale.

L'action de formation « **Initiation à la médiation animale** » proposée par l'**Univers de la Médiation Animale** constitue une véritable opportunité pour les professionnels engagés dans un projet institutionnel d'enrichir leurs pratiques et de découvrir les fondements de la médiation par l'animal. Pensée pour répondre aux enjeux du terrain, cette formation articule **apports théoriques structurants, réflexions professionnelles guidées et mise en situation pratique**. Elle permet aux participants d'explorer les conditions de mise en œuvre de la médiation animale de manière **sécurée, éthique et adaptée aux publics accompagnés**.

En choisissant l'Univers de la Médiation Animale, les institutions font le choix d'un accompagnement de qualité, porté par des formateurs expérimentés et acteurs de terrain, engagés dans le développement d'une médiation animale respectueuse des bénéficiaires, des professionnels et des animaux médiateurs.

Notre objectif : outiller les professionnels pour initier ou renforcer une dynamique institutionnelle durable autour de la médiation animale, en s'appuyant sur des bases solides, partagées et conformes aux bonnes pratiques du secteur.

Fait à Vesoul, le 10/01/2025

Lydie COUSIN
Directrice de formation

